Zukunft/Avenir
CAJ & X-Project

EnsembleSTARK
GemeinsamFORT

EnsembleSTARK
GemeinsamFORT

Table des matières

Introduction 2

Qui sommes-nous ? 3

X-Project 3

CAJ - Coupole 5

CAJ - Villa Fantasie/ association In Flagranti 7

Pourquoi exigeons-nous ? 8

Que demandons-nous ? 8

- Sécurisation du site et soutien supplémentaire pour la rue d'Aarberg 72, 2503 Bienne pour l'utilisation à long terme du bien-fonds à des fins culturelles (*carte de parcelle du cadastre 6891*) 9
- Sous-location et soutien supplémentaire du CAJ à la rue d'Aarberg 72 jusqu'à la réouverture définitive de la Coupole 10
- Alternatives pour le déroulement et soutien supplémentaire aux événements du CAJ jusqu'à la réouverture définitive de la Coupole 11
- Pérennisation et soutien supplémentaire à la maison de la culture de la jeunesse X-Project au nouvel emplacement chemin de la Course 62, 2504 Bienne (*carte des parcelles du cadastre 7738/11253*) 11
- Soutien à la Zircologik jusqu'à la réouverture définitive de la Coupole 12
- Poursuite de l'existence de la Villa Fantasie et des projets qui y sont actifs, pas de démolition en stock (*carte des parcelles du cadastre*11253) 12

Annexe 13

Ce concept concernes:

- X-Project
- CAJ & Villa Fantasie
- Locationchemin de la Course 62
- Locationrue d'Aarberg 72
- Residenz Au Lac
- Le peuple
- La ville de Bienne

Doit être remis en personne à :

- Silvia Steidle, Directeur des finances de Bienne, lors de la réunion du 30 Juin 2020

S'adresse également au/à :

- Conseil local de Bienne
- Conseil municipal de Bienne
- La population

Introduction

Début 2020 le "Règlement sur l'utilisation temporaire d'espaces vacants Bienne" est entré en vigueur. Le "CAJ" recherche depuis quelque temps des locaux de remplacement pour le temps de la reconstruction de la "Coupole". Dans ce contexte, le CAJ a été chargée par la ville de Bienne de soumettre un concept pour l'utilisation temporaire de la rue d'Aarberg 72. Au cours de la même période, les locataires du "X-Project" ont été informés que le bien-fonds de la rue d'Aarberg 72 serait abandonné et que le X-Project devrait déménager au chemin de la Course 62. Cependant, la majorité des locataires du X-Project ne veulent pas quitter le bâtiment de la rue d'Aarberg 72.

La ville exige de ces locataires de déménager tandis qu'en même temps elle propose le même bien-fonds au CAJ comme remplacement pour la Coupole. Cela a provoqué une grande incompréhension parmi les membres actifs des deux institutions. Lors de discussions communes, les parties concernées ont décidé de rechercher une solution commune et de développer un concept.
Cela a conduit à la création de **"EnsembleSTARK/GemeinsamFORT"**.

Lors de l'assemblée générale du CAJ du 01 mars 2020, la déclaration suivante a été rédigée avec la participation des locataires du X-Project. Elle a été remise à Madame Silvia Steidle (*directrice financière de Bienne*) le 03 mars 2020, envoyée aux médias et publiée sur le site Internet **ensemble-stark.ch.**

<u>Statement</u>

Nous fondons, par la présente, la communauté d'intérêts EnsembleSTARK/GemeinamFORT. Nous agissons au nom et dans l'intérêt des deux organisations du X-Project et du CAJ. En tant que institutions culturelles, nous nous engageons en faveur des habitants de Bienne et environs.

Nous demandons que notre contribution et nos services à la société soient enfin reconnus comme tels. La valeur ajoutée et la participation de nos membres et de nos visiteurs sont tangibles au quotidien et contribuent grandement à la diversité culturelle de notre ville.

Nous - deux institutions culturelles irremplaçables de la ville de Bienne - nous, nous sentons ne pas être compris dans bon nombre de problèmes et avons donc décidé de collaborer plus étroitement. Dès à présent nous représentons ainsi nos intérêts communs avec force auprès du public et des autorités.

Nous avons dû nous battre avec acharnement pour la fondation de ces institutions. Leur maintien et la protection de leurs intérêts sont de la plus haute importance pour l'identité culturelle de notre ville. Les personnes engagées auprès de la culture, assurent une vie intéressante et précieuse au Biennois et Biennoises.

La ville et les habitants ont le devoir de s'occuper de ces institutions. Le CAJ a besoin d'une solution provisoire pour ses activités jusqu'à sa réouverture. Les personnes engagées auprès de la culture et le X-Project n'ont pas besoin d'un déménagement, mais d'un espace supplémentaire au Rennweg 62. Bien que les capacités des deux institutions soient déjà à leur limite, elles reçoivent régulièrement de nouvelles demandes d'espace libre. Cela montre qu'il existe une forte demande pour d'autres locaux de ce type dans la ville de Bienne.

Nous, le CAJ et le X-Project, formons une alliance et unissons ainsi nos forces !

Qui sommes-nous ?

X-Project

De la fin des années 80 à la fin des années 90 dans de nombreux endroits le nouveau courant d'intérêts des jeunes a été exclus par la générations aînée. C'est pourquoi une première communauté de rappeurs, graffeurs et breakdancers s'est formée dans le CAJ. Lors de la première réunion commune dans la Coupole en 1992, ils ont fondé l'association "Bienne Xtra-large", qui avait pour but de créer un centre culturel pour le mouvement Hip-Hop biennois. Pendant deux ans, l'association a été locataire à titre privé dans l'ancienne "Pianofabrik" et a reçu une petite subvention du fonds pour la jeunesse. Après 5 ans l'association c'est dissous à cause de manque de moyens aux niveaux de possibilité d'emplacement. Cependant, l'idée est restée et a été poursuivie et réalisée avec l'aide du "Streetwork".

Grâce à un référendum positif et l'autorisation de la ville de Bienne, l'ancien bâtiment de Swisscom à la rue d'Aarberg 72 a été libéré pour un usage privé en année 2000. Après une phase de rénovation de deux ans, la nouvelle maison de la culture pour la jeunesse a ouvert ses portes sous le nom X-Project avec des objectifs de participation, de prévention et d'intégration.

En 2014, le X-Project a été élu "Biennois de l'année". Néanmoins, un an plus tard seulement, la ville a décidé que le X-Project devait quitter cet emplacement central et optimal.

Actuellement, le X-Project compte plus de 30 projets avec 300 locataires sur une surface de 2'900m^2 et est visité chaque semaine par plus de 450 utilisateurs. L'offre comprend des projets sportifs, artistiques, graphiques, musicaux et socioculturels pour tous les groupes d'âge. De plus, il y a chaque année plusieurs grandes manifestations qui attirent des gens de toute la Suisse.

Le X-Project offre aux jeunes un espace et la possibilité de mettre en œuvre leurs idées et leurs projets de manière indépendante. Cela contribue au développement personnel et crée une grande variété de liens et de constellations grâce à la diversité des projets et des personnes de toutes origines. Le X-Project est et a déjà été un tremplin vers le professionnalisme pour de nombreux travailleurs culturels.

Projets actuels du X-Project :

- **B.I.T.H** (*vidéo, photo*)
- **BARS** (*musique, baby-foot*)
- **BN KIZUM** (*hip-hop, rap*)
- **Capsule Academy/TeKi TeKua** (*école de danse*)
- **Capsule Corporation** (*breakdance*)
- **Crux bouldering** (salle à *bouldering*)
- **Hood Brawl** (*deathmetal*)
- **Inx** (*tattoo*)
- **Jun'ai** (*hip-hop, funk, new soul*)
- **King Records** (*hip hop, rap*)
- **Kompost Kollektiv** (*atelierd'art*)
- **L'Evidence** (*hip hop, rap*)
- **Skatepark TRBC/Loud /Loud Minority** (*skate, blade, BMX, scooter*)
- **Leg Ente/Malalatete/The Wolf and the Red Hood** (*reggae, different styles de musiques*)
- **ONC** (*recyclage et art*)
- **PJ BIENNE** (*politique, parlement des jeunes*)
- **Psychedelic Town** (*rock psychédélique*)
- **RHXZ** (*hip-hop, rap*)
- **Sosa** (*hip-hop, rap*)
- **The Critical Experience** (*psychédélique indie rock*)
- **Treehouse** (*hip hop, rap*)
- **Tschernobiel** (*hip hop, rap*)
- **Unknown Project** (*électro, minimal*)
- **XBROS/HGK/Dirty D Filmz** (*graffiti, studio d'art, vidéo*)

CAJ - Coupole

En printemps 2020, le CAJ de Bienne fait mémoire sur plus de cinquante ans d'histoire. Lors d'une manifestation de solidarité avec le mouvement CAJ de Zurich en juillet 1968, la demande d'un centre de jeunesse autonome à Bienne est apparue pour la première fois. Un premier jalon a été élaboration par un manifeste de 33 articles en septembre 1968, dans lequel le comité d'action provisoire a tenté de mettre en mots l'utopie d'un CAJ - les principes directeurs centraux sont toujours valables aujourd'hui, par exemple :

"1. Le centre autonome de jeunesse est ouvert à tous.
2. Celui qui l'utilise est responsable.
3. C'est administré par l'assemblée de ses utilisateurs".

Après nombreuses et difficiles négociations avec la ville, le CAJ reçoit finalement l'ancienne usine à gaz de la ville afin d'y établir un centre de rencontre et de culture. Une longue phase de reconstruction commence. La Coupole, qui avait été utilisée auparavant de manière industrielle, a été transformée par des jeunes de leur propre initiative de 1971 à 1975 et est devenue dans les années suivantes le centre des premières manifestations, de divers groupes de travail et de l'auto-organisation.

Au début des années 80, l'espace se fait rare et après l'occupation de l'usine Elfenau, le CAJ se voit attribuer la "Villa Fantasie" juste derrière la Coupole.
La Coupole devient de plus en plus un lieu d'événements animé et culturellement diversifié. Cependant, avec l'utilisation vivante, les besoins de rénovation deviennent également de plus en plus visibles.

En 1993 des semaines culturelles et des manifestations pacifiques ont utilisées pour démontrer ces besoins. Le conseil municipal a finalement répondu à la demande, et la Coupole a pu être rénovée en 1994-96 grâce à un prêt de la ville.

Aujourd'hui, 25 ans plus tard, la prochaine grande rénovation et le remplacement de la Villa Fantasie sont prévus.

Actuellement, le centre autonome de jeunesse (*CAJ*) de Bienne est un réseau composé de divers projets socioculturels. Organisés en groupes d'activités indépendants (*GE*) comme l'asile de nuit "Sleep-In", le magasin d'information "Chat Noir", le collectif d'événements "Plutôt Kaos" ou l'école de cirque "Zircologik". Les groupes de travail (*AG*) agissent sur ordre direct du CAJ et effectuent les travaux opérationnels nécessaires. Le GT "Chessu", en tant qu'exemple le plus important, organise et coordonne les événements dans la Coupole/Gaskessel, le bâtiment principal du CAJ.

Aujourd'hui encore, l'opération est réglementée par un collectif d'organisateurs qui est constamment reconstitué. La Coupole est l'un des rares espaces socioculturels ouverts et a été utilisée comme un important lieu de rencontre depuis le début.

Avec 70’000 visiteurs par année venant de toute la Suisse, actuellement le CAJ est devenu le centre culturel le plus important de la région de Bienne. Le CAJ est une association légale depuis 1978. Son organe suprême est l'Assemblée générale (*VV*), qui se réunit régulièrement. Dans les années 1980, l'Assemblée des usagers (*BV*) a remplacé le comité initial et depuis elle réglemente chaque semaine les préoccupations des différents groupes et projets du CAJ. En tant que centre de jeunesse "autonome", c'est-à-dire qui s'autogère, ces réunions sont publiques, fonctionnent généralement sur une base démocratique et par consensus. Tout le monde a le même droit de parole, même les nouveaux venus.

Le CAJ a et va rester un lieu où vous pouvez décider par vous-même et réaliser des idées sans être limité par des conventions et des règles sociales mais avec des limites fixées en interne. Le lieu est ouvert à tous ceux qui veulent participer et avoir leur mot à dire : la composition du collectif change sans cesse, les valeurs et les connaissances issues des projets sont transmises en permanence. C'est ainsi qu'il a marqué de son empreinte des générations dans la région de Bienne : comme lieu de rencontre pour des alternatifs ou comme lieu où les travailleurs culturels, les subversifs et bien d'autres peuvent trouver un espace pour leur épanouissement. La tradition du CAJ est synonyme d'auto administration, de tolérance envers les sous-cultures et les groupes marginalisés ainsi que d'ouverture à la nouveauté.

Le CAJ a été ajouté à la liste suisse du "Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO" en 2017. L'objectif de cette liste est de promouvoir la reconnaissance, la valorisation et la préservation du patrimoine culturel immatériel.

Actuellement, le CAJ se compose des groupes de travail et d'activités suivants :

- **AG Umbau/Raumersatz Villa Fantasie** (*traite des sujets de construction*)
- **AG Chessu** (*collectif pour l'exploitation/gestion de la Coupole & ses événements*)
- **AG Wohnungsnot** (*préservation de l'espace ouvert à Bienne*)
- **AG Buch/Archiv** (*traitement de l'histoire du CAJ sous forme de livre*)
- **BIEL EN FLEUR** (*engagement en faveur de la biodiversité*)
- **eBrain** (*association, technologie de la communication et de l'information du CAJ*)
- **Infoladen Chat Noir** (*localisation de l’Archive du CAJ, activités politiques*)
- **In Flagranti** (*collectif pour l'exploitation/gestion de la Villa Fantasie*)
- **Plutôt Kaos** (*groupe de travail pour assurer la participation, nouvel organisateur*)
- **Sleep-In** (l’asile de nuit)
- **Schrottbar** (*communauté alternatife de travail et de vie*)
- **Zircologik** (*école de cirque et de théâtre*)
- **Zukunft Chessu** (*visions et questions du CAJ*)

CAJ - Villa Fantasie/ association In Flagranti

Lorsque le désir de disposer de plus d'espace s'est fait sentir il y a quarante ans, des jeunes ont occupé l'usine "Elfenau". Le CAJ a reçu comme objet d'échange la Villa Fantasie dans la rue Alexander-Schöni 26, où se trouvaient auparavant le service municipal de conseil pour les jeunes, la ligne téléphonique d'urgence "Knack", le centre d'animation pour les jeunes et le centre de chômage.

Le "Zonderbar" a été créé et a dirigeait la "Villa". Lorsque le bâtiment a été dévasté en 1983 le projet a été reconsidéré et l'association"In Flagranti" a été créé et a fourni un espace socioculturel. La Villa a été rénovée pour 60.000.-, car le besoin d'un club de jeunes existait encore, ce qui a abouti à la fondation de l'association In Flagranti.
Au début des années 1990, avec la fondation de l'"underground", les activités sont passé dans les horaires nocturnes. Avec le déplacement du centre, des tensions sont apparues, qui ont provoqué le déplacement de l'"underground".

Les locaux libérés ont été utilisés comme studios de musique, studios de graffiti, sérigraphie et "école autonome". La Villa s'est développée en groupes séparés et
l'In Flagranti était géré par le CAJ, ce qui a fait que l'usage commun du bâtiment a été oublié.
Actuellement, la Villa Fantasie est relancée par ses nouveaux utilisateurs et gérée avec l'aide des anciennes structures associatives de l'In Flagranti.

Regroupements actuels dans la Villa Fantasie :

- **2Fresh** (*DJ Studio*)
- **90 90 Rambel** (*salle de musique, rock*)
- **Aktion47**(*studio de musique, club de jeunes semi-public*)
- **Autonome Schule** (*école de langue*)
- **DJ Ker** (*DJ Studio*)
- **Freedom Warrior** (*DJ Studio, reggae*)
- **G.C. UP** (*bande du garage*)
- **Mozzi** (*rap Studio*)
- **Zirkologic** (*salle de stockage*)

Pourquoi exigeons-nous ?

Les deux institutions X-Project et CAJ, inclusivement la Villa Fantasie, traversent actuellement une période difficile.

Le X-Project est confronté à un déménagement que ni l'association ni de nombreux locataires ne souhaitaient. Depuis 15 ans, les personnes actives dans le X-Project sont laissées dans l'incertitude avec des contrats de performance d'un an. Depuis 2015 on nous donne sans cesse de nouvelles dates de déménagement. Entre-temps l'institution a été contrainte de fixer une autre date à l'automne. En raison de cette incertitude constante, il n'a pas été possible de faire des investissements ou de trouver des sponsors importants pour la maison.

Bien que tous les locaux soient répertoriés comme étant loués sur le site web X-Project, l'équipe d'exploitation reçoit des demandes hebdomadaires. Pour la location de la salle polyvalente (*"X-Point"*), le X-Project reçoit 3 à 5 demandes par semaine. En outre, 5 à 6 fois par an, une demande de "résidence" (*utilisation temporaire de locaux pendant une certaine période*) est présentée.

Dans le CAJ, la rénovation de la Coupole, prévue depuis des années, est imminente. Les problèmes liés à l'organisation et au financement de cette reconstruction sont nombreux. En outre il n'existe pas d'alternatives pour maintenir les activités de l'institution jusqu'à la réouverture définitive de la Coupole. De plus, avec le nouveau bâtiment, il manque 100m^2 d'espace. Le CAJ dispose de nombreux groupes de travail et d'activités. Plus de 70’000 personnes visitent la Coupole chaque année.

Le X-Project et le CAJ ont prouvé pendant de nombreuses années que des concepts réalistes pour la gestion de telles institutions participatives existent et fonctionnent.

Que demandons-nous ?

Ensemble, nous sommes forts. Fort pour une culture durable et tournée vers l'avenir pour Bienne. Pour cela nous demandons plus d'espace. D’un côté nous exigeons la garantie de l’emplacement au chemin de la Course 62 pour le X-Project et demandons également une garantie d’emplacement pour la rue d’Aarberg 72. Ces deux emplacements sont indispensables dans la ville de Bienne en raison de l'offre actuellement insuffisante et de la demande élevée et croissante. Le CAJ a besoin d'une solution pour une utilisation temporaire sur l'un des deux sites. En outre, la sauvegarde de la Villa Fantasie doit être garantie jusqu'à la réouverture définitive de la Coupole. De plus, les 100m^2 manquants seraient garantis avec la poursuite de l'existence de la Villa Fantasie jusqu'à ce qu'un acheteur pour la parcelle soit trouvé. Les organisateurs de grands événements ou les associations telles que Zircologik ont besoin d'un espace supplémentaire pour répondre à leurs besoins. Un soutien/investissement supplémentaire est nécessaire pour réaliser ce projet. L'intérêt et la nécessité de disposer de biens immobiliers gratuits ou à des prix abordables est un fait. C'est pourquoi nous demandons plus d'espace à des prix abordables pour nos concitoyens.

Le CAJ et les locataires du X-Project ont développé le concept et les exigences suivantes à l'égard de la ville de Bienne en raison des besoins, contraintes et problèmes aigus.

- **Sécurisation du site et soutien supplémentaire pour la rue d'Aarberg 72, 2503 Bienne pour l'utilisation à long terme du bien-fonds à des fins culturelles (*carte de parcelle du cadastre 6891*)**

Nous exigeons la garantie à long terme (*au moins 5 ans*) pour les utilisateurs actuels du bâtiment et d'autres projets culturels et sociaux qu'ils resteront à la rue d'Aarberg 72 et que le bâtiment sera utilisé comme centre culturel suprarégional.

L'état actuel de l'infrastructure répartie sur de nombreuses localités ne répond plus aux besoins actuels en matière de développement de notre institution. Certaines rénovations et ajouts fondamentaux sont donc nécessaires.

L'offre de l'association X-Project doit être agrandie, en plus du chemin de la Course 62 avec la rue d'Aarberg 72. Les subventions concernent les coûts d'entretien et d'exploitation du bâtiment conformément à la convention actuelle en vigueur pour l'immeuble situé à la rue d'Aarberg 72 seront au moins maintenues.

- À ce jour, il n'y a pas de parties intéressées sérieuses, ni d'acheteurs potentiels pour le site de la rue d'Aarberg 72. Le bâtiment de la rue d'Aarberg 72 devra faire l'objet d'un appel d'offres pour une utilisation provisoire dans les trois mois suivant l'entrée en vigueur du règlement d'utilisation provisoire de l'espace vide à Bienne. Cette dépense n'est plus nécessaire pour sécuriser le site de la rue d'Aarberg 72. Les anciens utilisateurs du site ne comprennent pas qu'une institution structurée et en état de fonctionnement doive quitter cet endroit, alors qu'il n'existe pas de successeur concret pour ce bâtiment.
- Les équipements culturels du centre sont importants pour maintenir la structure sociale diverse et intéressante de cette ville. Les chasser du centre est une grande perte pour Bienne en tant que ville culturelle.
- Pour de nombreux projets d'X-Project, l'emplacement décentralisé sur le nouveau site est un inconvénient. Les prestations de nombreux projets peuvent uniquement être réalisées de manière satisfaisante sur le site de la rue d'Aarberg 72. Cela concerne également les projets publics qui sont visités par des utilisateurs au niveau national, ce qui inclut également des écoliers et des enfants. De nombreux locataires et utilisateurs ont construit leur vie autour du site de la rue d'Aarberg 72. Certains d'entre eux se voient contraints à une réorientation complète.
- La relation entre le voisin "Residenz Au Lac" et X-Project est basée sur le partenariat. Les événements font l'objet d'une coopération et d'une coordination régulières. De nombreux résidents et employés des entreprises environnantes préfèrent poursuivre le X-Project à son emplacement actuel.
- Il existe une bonne coopération avec les autorités de sécurité de la ville de Bienne.
- L'exploitation de la rue d'Aarberg 72 est financièrement très favorable, rentable et sans but lucratif. Ceci sera également le cas à l'avenir.
- L'investissement de planification pour la réalisation d'un autre centre culturel à la rue d'Aarberg 72 est faible et peut bénéficier de la structure organisationnelle du X-Project.
- Bien que les capacités spatiales des deux institutions X-Project et CAJ sont déjà pleinement utilisées, ils reçoivent régulièrement de nouvelles demandes de la part des intéressés. Cela montre que la ville de Bienne connaît une forte demande d'espaces ouverts à bas prix, demande qui n'est de loin pas satisfaite à ce jour.

- Les contrats de location et de services à long terme créent la durabilité en permettant aux locataires de développer de nouvelles offres et de planifier leurs projets à long terme. Ils facilitent les investissements importants dans les infrastructures respectives et la coopération avec les donateurs extérieurs, tels que les fondations. Les contrats de service actuels d'un an empêchent le développement des nouveaux projets à cet endroit.
- De nombreux projets souhaitent rester à la rue d'Aarberg 72.
- L'exploitation d'une maison de la jeunesse et de la culture à cet endroit central est possible, ce que le X-Project a prouvé depuis 20 ans.
- Le X-Project, situé au 72 de la rue d'Aarberg est devenu entre-temps un point de repère de la ville de Bienne.

➢ **Sous-location et soutien supplémentaire du CAJ à la rue d'Aarberg 72 jusqu'à la réouverture définitive de la Coupole**

Le CAJ bénéficie d'un local garanti par le X-Project pour être utilisé jusqu'à la réouverture définitive de la Coupole.

L'utilisation de ces locaux sert à maintenir la structure associative du CAJ (*réunion plénière et réunion des utilisateurs, planification, réunions, etc.*) et à établir un lieu de rencontre public à bas seuil (*concept Plutôt Kaos*). En outre, ces salles sont utilisées par d'autres projets du CAJ (*par exemple, Flohmi, salles de musique, studio d'art, etc.*)

Toutes modifications des locaux est élaborée en interne avec la participation de l'institution Residenz Au Lac (*voisin et partenaire à la rue d'Aarberg 72*).

Le CAJ s'engage à respecter les règlements en vigueur du futur centre culturel et se voit accorder les mêmes droits et obligations que tous les autres locataires de la rue d'Aarberg 72.

Les accords de service actuels entre la ville et le CAJ resteront en vigueur jusqu'à la réouverture définitive et au-delà.

- Les locaux actuels du X-Point sont parfaitement adaptés à la tenue de la réunion hebdomadaire des utilisateurs/internes/assemblée générale du CAJ.
- Le groupe de travail Plutôt Kaos du CAJ organise un lieu de rencontre public dans le X-Point d'aujourd'hui. Ils animent aussi régulièrement la salle avec divers événements. C'est un lieu de rencontre important pour la population de Bienne. Cela devrait permettre aux jeunes d'acquérir de l'expérience dans l'organisation d'événements et de se développer dans un environnement protégé.
- Pour le "Flohmi", il y aura la possibilité de trouver une solution réalisable, d'autant plus que ce lieu est bien adapté à un tel projet.
- Les conditions nécessaires à la mise en œuvre de ce concept sont données à la rue d'Aarberg 72. Les premiers entretiens ont eu lieu avec la Residenz Au Lac. Les projets de génération existants seront poursuivis.

- **Alternatives pour le déroulement et soutien supplémentaire aux événements du CAJ jusqu'à la réouverture définitive de la Coupole**

Nous attendons de la ville des actions proactives et des offres pour un autre lieu d'accueil pour les événements du CAJ. Nous entendons par là les événements qui dépendent d'autorisations d'heures supplémentaires. Afin de maintenir partiellement l'offre actuelle de la Coupole dans le domaine des grands concerts et des événements DJ pendant la phase de reconstruction, la mise à disposition d'un espace approprié est essentielle. Le lieu de remplacement doit répondre au mieux aux critères du lieu actuel (*par exemple, capacité d'environ 600 personnes, loyer abordable, emplacement central, isolation, chauffage, ventilation, etc.*) Une autre possibilité est d'organiser certains de ces événements dans des lieux qui peuvent déjà servir de lieux d'accueil, par exemple la "maison du peuple".
Nous attendons une concession financière de la part de la ville.

Si les plans de conversion de la Coupole changent ou si aucune solution alternative ne peut être trouvée, le CAJ doit avoir la possibilité de poursuivre ses activités à son emplacement actuel comme d'habitude jusqu'à nouvel ordre.

- Une vie nocturne diversifiée est un élément indispensable de la culture urbaine contemporaine et représente un besoin majeur de la population. Le CAJ apporte ici une contribution importante à l'offre culturelle de Bienne, qui doit être poursuivie pendant la rénovation.
- En tant que lieu d'événements, la Coupole jouit d'une réputation internationale qui s'étend sur toutes les scènes depuis les années 70. Aujourd'hui encore, des artistes renommés dans le monde entier jouent régulièrement dans la Coupole, ceci à des prix d'entrée et de consommations qui permettent à toutes les catégories de la population d'y participer. La ville doit continuer à soutenir et à encourager cette démarche à l'avenir.
- Si un tel lieu de rencontre de la culture nocturne de toute la région peut être créé, cela aura des avantages considérables pour la cohésion sociale dans la ville de Bienne. Cela signifie que les jeunes continueront à se voir proposer une gamme d'activités attrayantes qui contribueront de manière importante à la coexistence pacifique dans cette ville.

- **Pérennisation et soutien supplémentaire à la maison de la culture de la jeunesse X-Project au nouvel emplacement chemin de la Course 62, 2504 Bienne (*carte des parcelles du cadastre 7738/11253*)**

Le site du chemin de la Course 62, qui a été promis au X-Project est prévu comme un espace culturel. Bien que nous souhaitions obtenir le site permanent de la rue d'Aarberg 72, nous sommes d'avis que la ville de Bienne doit absolument disposer de plus d'espace pour la culture. La planification et la réalisation du site du chemin de la Course 62 doivent être poursuivies de toute urgence. Pour de nombreux projets, la poursuite de leurs activités à la rue d'Aarberg 72 n'est pas possible en raison des arguments ci-dessous. Par conséquent, tous les projets devraient avoir le choix de l'emplacement de leurs locaux.

- L'infrastructure du chemin de la Course 62 et les intentions de l'investisseur privé concernant l'utilisation du bien doivent être compatibles avec la culture quotidienne ainsi qu'avec les statuts de l'association X-Project. La création d'un "appartement de

long séjour" ou d'un "hôtel" ne sont pas des intentions compatibles. Un postulat est toujours en suspens au sein du conseil municipal à cet égard.

- Certains locaux de la rue d'Aarberg 72 ne sont plus vraiment utilisables pour les projets concernés. L'infrastructure de la rue d'Aarberg 72, par exemple, ne répond pas aux normes modernes de l'association "Capsule Academy". De grands travaux de rénovation et des investissements dans la substance sont indispensables. Celles-ci n'ont pas été faites en raison du déménagement promis depuis longtemps (*déclaration de démolition des bâtiments*). Au chemin de la Course 62, ces normes ont déjà été prises en compte. Ainsi, après le déménagement, l'association peut à nouveau investir davantage de ressources pour les enfants et les jeunes dans les domaines de la prévention, de l'art et du sport.
- L'association "Skatepark TRBC" a déjà fait de gros efforts concernant le déménagement à venir. Jusqu'à l'achèvement du Skatepark au chemin de la Course 62, ils doivent être assurés de pouvoir poursuivre leurs activités sur le site de la rue d'Aarberg 72.
- Le X-Project et le CAJ débordent de toutes parts au niveau de la place. Les offres publiques telles que celles destinées aux enfants et aux jeunes, par exemple l'association Capsule Academy (*école de danse, X-Project, environ 155 enfants et jeunes plusieurs fois par semaine*), Skatepark TRBC (*skate park X-Project, en été environ 150 enfants et jeunes, en hiver environ 450 enfants et jeunes utilisateurs par semaine*), etc. sont ainsi privées de la possibilité d'adapter leurs locaux/offres à la demande. Ces offres n'ont d'avenir que par la réalisation au chemin de la Course 62.

➢ **Soutien à la Zircologik jusqu'à la réouverture définitive de la Coupole**

L'association Zircologik (*projet de cirque, CAJ, environ 100 enfants et jeunes utilisateurs par semaine*) a besoin d'une solution à long terme pendant la reconstruction afin de pouvoir maintenir les opérations sans interruption et sans restriction. Ces locaux doivent répondre à la demande et répondre à certains critères concernant la statique (*hauteur de la pièce, points de suspension, rayon de braquage, etc.*) Avec les emplacements chemin de la Course 62 ou rue d'Aarberg 72, une solution a pu être trouvée pour certaines préoccupations.

Cependant, comme le début de la reconstruction de la Coupole était prévu pour l'été 2020, une solution devait être trouvée immédiatement. Entre-temps, Zircologik a trouvé d'autres locaux appropriés qui peuvent être utilisés pendant la phase de reconstruction.

Les moyens financiers de l'association sont limités. Elle est dépendante de soutiens financiers, par exemple pour rendre la solution alternative utilisable et pour payer le loyer.

➢ **Poursuite de l'existence de la Villa Fantasie et des projets qui y sont actifs, pas de démolition en stock (*carte des parcelles du cadastre*11253)**

La conversion de la Coupole crée un déficit de 100m^2 d'espace. Cet état de fait étant déplorable, nous exigeons qu'aucune démolition n'ait lieu en stock et que ces 100m^2 soient remplacés à l'emplacement actuel. En outre, la pérennité de la Villa Fantasie doit être garantie tant qu'il n'y aura pas d'acheteur concret pour cette parcelle. Dès que la parcelle est vendue, le CAJ doit remplacer les 100m^2 à un autre endroit avant de devoir quitter la parcelle.

Depuis 2019, la Villa Fantasie a été continuellement remise sur pied grâce à la collaboration active de tous les intervenants. Cette évolution devrait également offrir une perspective d'avenir pour les jeunes.

- La Villa est un point d'échange socioculturel qui s'étend sur plusieurs générations.
- Pour l'offre à bas seuil de projets socioculturels, l'infrastructure déjà existante de la Villa doit pouvoir continuer à fonctionner. Afin de préserver les structures associatives de la Villa Fantasie, elle doit continuer à exister.
- Afin de continuer à soutenir les projets socioculturels des jeunes, il est important de maintenir des institutions comme la Villa Fantasie dans un lieu central.
- L'école autonome, qui se réunit deux fois par semaine, ne peut pas continuer à exister dans des conditions de location normales, car tout repose exclusivement sur le travail bénévole.
- Le "Socialclub" prépare un espace pour les membres actifs de l'association In Flagranti, le CAJ et des groupes proches, afin de réaliser des projets et de communiquer en dehors des réunions.
- La Villa Fantasie existe depuis 39 ans et fait partie du paysage urbain familier. Il est aujourd'hui un point de repère, puisque le bâtiment existe depuis 140 ans.

Ce document a été approuvé par l'assemblée générale du CAJ et de l'association des locataires du X-Project le 23 juin 2020 pour être soumis à la ville de Bienne.

Au nom du groupe d'intérêt **"EnsembleSTARK/GemeinsamFORT"**, au nom de l'association CAJ et de l'association de locataires X-Project.

Bienne, le 23.Juin 2020

EnsembleSTARK/GemeinsamFORT

Annexe

En cas de doute, la version allemande est valable.
La communication concernant ce concept doit être envoyée à l'adresse électronique info@ensemble-stark.ch .
L'approbation officielle par l'assemblée générale du CAJ (feuille de signatures) est jointe.

EnsembleSTARK
GemeinsamFORT

coupole - ajz

VV Vollversammlung
AG Assemblée générale

Themen – Ordre du jour

- Verabschiedung Konzept *Adoption du concept* EnsembleSTARK/GemeinsamFORT

- Corona: Defizitgarantien und Entschädigungen *Garantie déficit et compensation*

- Baubeginn Chessu-Umbau / *Début des travaux transformations de la Coupole*

Mardi/Dienstag, 23. Juni/Juin 2020

20:30 IM CHESSU – À LA COUPOLE!